

Arab Reform Initiative (ARI)

Renforcer les compétences de la recherche arabe en sciences sociales

Programme de soutien à la recherche arabe (PSRA) – Chercheurs individuels

Appel à propositions

Contexte

L'initiative pour la réforme arabe (Arab Reform Initiative - ARI), créée en 2005, est un regroupement de 11 instituts de recherche arabes et de 6 instituts européens et américains. L'un de ses principaux objectifs est le renforcement des compétences dans le domaine de la recherche en sciences sociales dans les pays arabes. C'est pourquoi ARI lance le Programme de soutien à la recherche arabe (PSRA), composé de deux filières : (i) PSRA-INDIVIDUEL, pour soutenir les chercheurs individuels et (ii) PSRA-INSTITUTIONNEL, pour soutenir les groupes, centres et réseaux de recherche arabes nouveaux ou confirmés. Cet appel à propositions concerne exclusivement le PSRA- INDIVIDUEL.

Objectif

Le PSRA-INDIVIDUEL vise à :

- Renforcer les compétences des chercheurs arabes en sciences sociales – notamment les jeunes – désireux de contribuer au développement démocratique dans leur pays d'origine;
- Accroître la qualité et la quantité des publications scientifiques relatives aux politiques de transparence politique, de réforme et aux processus de transitions dans les pays arabes;
- Renforcer les communautés existantes de chercheurs en sciences sociales dans chaque pays arabe;
- Promouvoir les échanges entre chercheurs de différents pays arabes;
- Faciliter l'implication des chercheurs des pays arabes dans la communauté internationale de la recherche.

Modes de soutien

Le PSRA-INDIVIDUEL apporte un soutien pour :

- La participation à des programmes de formation (dont des sessions d'été) centrés sur les méthodes et techniques de recherche, la rédaction d'articles académiques et de papiers politiques, les présentations orales, etc.;
- La participation aux projets de recherche d'ARI;
- La recherche de terrain;
- La rédaction d'articles, la relecture par des experts, la traduction ou la réécriture d'articles;
- La présentation de papiers dans des conférences internationales;
- La publication d'articles.

Disciplines privilégiées

Le PSRA-INDIVIDUEL accueille les propositions dans tous les domaines des sciences sociales, et plus particulièrement dans les domaines suivants :

- Science politique;
- Droit;
- Relations internationales;
- Economie.

Sujets

Le PSRA-INDIVIDUEL accueille les propositions sur tous les sujets pertinents dans un pays arabe en particulier. Il est néanmoins particulièrement intéressé par des propositions concernant:

- Les processus de transition et de consolidation des nouveaux régimes politiques;
- Les réformes et la résistance aux réformes dans les régimes politiques consolidés;
- Le rôle de l'Etat dans la politique, la société et l'économie;
- Le rôle de la société civile par rapport à l'Etat;
- Le constitutionalisme, les réformes constitutionnelles, le rôle des groupes au pouvoir/des gouvernements, des appareils législatif et judiciaire;
- Les programmes des partis politiques, les stratégies de campagne, les coalitions et le dialogue entre les différents acteurs politiques;
- La gouvernance de la diversité religieuse, linguistique et ethnique;
- Les revendications sociales, l'activisme social et les nouvelles formes de négociation ainsi que le rôle des syndicats et des groupements professionnels;
- La réforme du secteur de la sécurité;
- Les médias, leur rôle dans les transitions, leur (in)dépendance, les codes déontologiques
- Les études de cas ou les études comparatives (à la fois synchroniques et diachroniques).

Pays privilégiés

Les propositions peuvent concerner un ou plusieurs pays arabes. Le PSRA-INDIVIDUEL privilégie néanmoins les propositions portant sur :

- L'Egypte;
- La Libye;
- La Syrie;
- La Tunisie.

Critères d'éligibilité

Les chercheurs éligibles au PSRA-INDIVIDUEL doivent :

- ARI encourage tout particulièrement les candidatures soumises par les ressortissants de pays arabes, qu'ils résident ou non dans la région. Exceptionnellement, ARI accepte aussi les demandes de ressortissants non-arabes qui maîtrisent parfaitement la langue arabe et qui envisagent de faire des recherches de terrain dans la région;
- Détenir un diplôme universitaire en sciences sociales;
- Pratiquer couramment la langue arabe;
- Ne pas avoir d'affiliation politique;

Les propositions éligibles au PSRA-INDIVIDUEL doivent :

- Etre complètes;
- Provenir d'un chercheur individuel;
- Se concentrer sur un thème de recherche dans et sur un pays arabe;

Critères de sélection

Les critères de sélection pour le PSRA-INDIVIDUEL sont les suivants :

- La qualité de la proposition;
- Le caractère innovant de la proposition;
- La faisabilité de la proposition
- L'intérêt pour les sociétés, les politiques et les économies arabes;
- L'intérêt pour le renforcement des compétences arabes dans le domaine des sciences sociales;
- L'adéquation entre le besoin et la demande;
- Les compétences de recherche et les compétences linguistiques du candidat;
- Le niveau d'expérience du chercheur (débutant, mi-parcours, confirmé).

Précisions sur le soutien apporté

Le PSRA-INDIVIDUEL

- Soutient des activités qui doivent être réalisées au plus tard en mars 2013;
- Soutient des activités non encore commencées et des frais non encore engagés;

- Rembourse les frais dès réception des justificatifs ou avance une partie des coûts dans des cas justifiés;
- Soutient la participation à des sessions de formation et à des conférences organisées par des parties tierces ou prend en charge directement les frais liés à des événements organisés par ARI;
- Apporte un complément de financement pour certaines activités spécifiques éligibles (c'est-à-dire celles partiellement financées par des tierces parties);
- Soutient les propositions allant de 2,500 à 10,000 USD;
- Soutient généralement les propositions pour une durée de 3 à 12 mois;
- Encourage les candidatures de femmes chercheuses.

Procédures de candidature et de sélection

Les procédures de candidature et de sélection du PSRA-INDIVIDUEL sont les suivantes :

- Pas de date limite puisque le PSRA-INDIVIDUEL examine les propositions reçues en continu;
- Les candidatures peuvent être soumises en arabe, en anglais ou en français;
- Dans un premier temps, une lettre de demande et un CV à jour doivent être soumis à : arsp-individual@arab-reform.net;
- Le comité de sélection du PSRA-INDIVIDUEL, composé d'experts arabes et internationaux, examine les propositions en fonction des critères d'éligibilité et de sélection;
- Le PSRA-INDIVIDUEL examine les lettres de demande dans un délai de 6 semaines après réception;
- Les chercheurs ayant soumis les lettres de demande les plus intéressantes sont invités à présenter une candidature complète dans un délai de 4 semaines après notification. Être invité à soumettre cette candidature n'implique nullement que le financement sera automatiquement obtenu;
- Le PSRA-INDIVIDUEL prend sa décision sur les propositions. Lorsqu'un projet est sélectionné, une convention de bourse est signée dans les meilleurs délais, environ dans les 12 semaines suivant la réception de la proposition complète. Les demandes de bourse de moins de 5,000 USD peuvent être traitées dans les 6 semaines suivant la réception de la proposition complète.

Information

Pour plus d'informations, veuillez contacter info-arsp-individual@arab-reform.net.